

OBV du Chêne

Rapport annuel 2010-2011



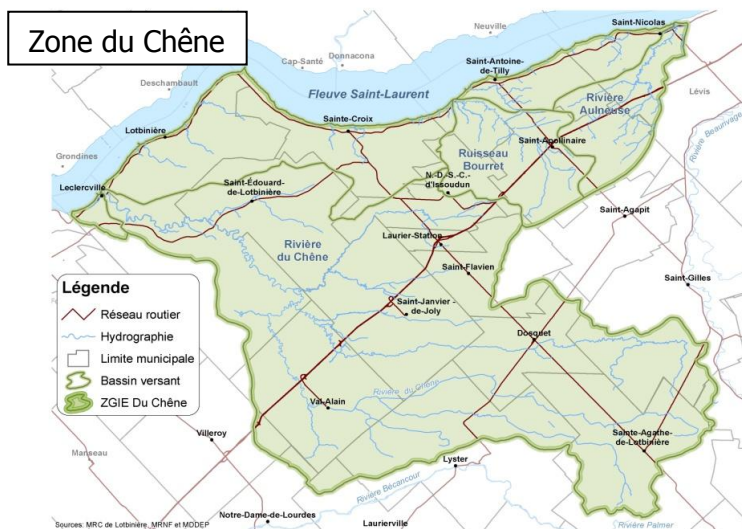
Mission de l'OBV du Chêne

Les organismes de bassin versant (OBV) sont responsables de mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec. En tant que table de concertation regroupant différents intervenants concernés par la ressource eau, l'OBV du Chêne a comme mission la mise en œuvre d'une gestion intégrée et durable de l'eau dans la zone du Chêne.

Ses objectifs

- Développer et coordonner la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) de la zone du Chêne;
- Établir des partenariats avec les intervenants du milieu;
- Informer, consulter et sensibiliser la population sur les problématiques liées à l'eau;
- Promouvoir l'acquisition et la diffusion de connaissances sur la zone du Chêne;
- Protéger et mettre en valeur les écosystèmes de la zone du Chêne dans une perspective de développement durable ainsi qu'appuyer les initiatives de protection et de mise en valeur émanant du milieu.

Son territoire



D'une superficie de 1250 km², la zone du Chêne englobe 21 municipalités réparties sur 3 MRC. Elle comprend plusieurs bassins versants, dont les 3 principaux sont le bassin versant de la rivière du Chêne (800 km²), le bassin versant de la rivière Beaudet (90 km²) et le bassin versant de la rivière Aulneuse (70 km²). Le reste de la zone est constituée de petits bassins versants de ruisseaux se déversant directement au fleuve Saint-Laurent.

Les administrateurs

Le conseil d'administration de l'OBV du Chêne cherche à être représentatif de l'ensemble des acteurs de l'eau présents dans la zone du Chêne. Les secteurs communautaire, municipal et économique délèguent des représentants ayant droit de vote. Au total, le conseil compte 27 sièges avec droit de vote répartis également entre ces 3 secteurs. Le secteur gouvernemental est représenté par des membres des directions régionales de différents ministères, sans droit de vote.

Composition du Conseil d'administration - OBV du Chêne			
au 31 mars 2011			
Secteurs	Nombre de postes	Représentant	Organisme
Secteur municipal			
MRC de Lotbinière	1	M. Bernard Fortier	Maire, préfet suppléant
MRC de L'Érable	1	M. Sylvain Labrecque	Maire, Municipalité de Lyster
Ville de Lévis - CMQ	1	M. Jean-Pierre Bazinet	Conseiller, Ville de Lévis
Municipalités	6	M. Jean-Pierre Ducruc	Conseiller, Municipalité de Sainte-Croix
		M. Réal Laverrière	Conseiller, Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly
		M. Bruno Desrochers	Conseiller, Municipalité de Leclercville
		Mme Marie-Claude Lemieux	Conseillère, Municipalité de Val-Alain
		M. Bertrand Le Grand	Conseiller, N.-D.-S.-C. D'Issoudun
		M. Ghislain Daigle	Maire, Saint-Antoine-de-Tilly
<i>Sous-total</i>	9		
Secteur économique			
Agriculture	5	M. Marin Groleau	Syndicat de base UPA Seigneurie de Joly
		M. Mario Giroux	Syndicat de base UPA Centre Lotbinière
		M. Fernand Fillion	Syndicat de base UPA Centre Bécancour
		M. Réal Poirier	Syndicat de base UPA Feuille d'Érable
		<i>vacant</i>	
Foresterie	2	M. Jean-Pierre Schurch	Association des producteurs acéricoles de la Seigneurie de Joly
		M. Robert Morisset	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées Chaudière
Commerces et industries	2	M. Jean Beaudet	C.E. Beaudet et Fils
		<i>vacant</i>	
<i>Sous-total</i>	9		
Secteur communautaire, associatif et institutionnel			
Milieu environnemental	3	Mme Louise Bernier	Amis du Marais de Saint-Antoine-de-Tilly
		M. Cosmin Vasile	Conseil régional de l'environnement de la Chaudière-Appalaches
		<i>vacant</i>	<i>Organisme responsable de mettre en oeuvre la gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL) - à venir</i>
Milieu récréotouristique	3	M. Jean Pelletier	Office de tourisme de Lotbinière
		M. Michel Gaudet	Amis du Moulin du Portage
		M. Donald Olivier	Club de ski de fond la Pinière
Citoyens et jeunesse	3	Mme Francine Lemay	Citoyenne de Leclercville
		<i>vacant</i>	
		<i>vacant</i>	
<i>Sous-total</i>	9		
TOTAL	27		
Gouvernemental	illimité	M. Louis Parenteau	Développement durable, Environnement et Parcs
		Mme Émilie Beaudoin	Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Le Comité exécutif est formé de 5 officiers :

M. Bernard Fortier, président
M. Jean-Pierre Ducruc, vice-président
M. Réal Laverrière, secrétaire-trésorier
M. Mario Giroux, directeur
M. Donald Olivier, directeur

Durant la période comprise entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à 4 reprises, soit les :

- 10 juin 2010
- 28 septembre 2010
- 1^{er} décembre 2010
- 21 mars 2011

Durant cette même période, les officiers du comité exécutif se sont réunis à 3 reprises soit les :

- 25 mai 2010
- 26 août 2010
- 4 novembre 2010

Bilan d'activités

Le plan d'action de l'année 2010-2011 couvrant la période allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 comportait 5 volets d'activités :

- Volet 1 - Plan directeur de l'eau (PDE) de la zone du Chêne
- Volet 2 - Communiquer, Informer, Sensibiliser et Former
- Volet 3 - Restaurer et mettre en valeur les écosystèmes aquatiques
- Volet 4 - Financement
- Volet 5- Ressources humaines

Volet 1 - Plan directeur de l'eau (PDE) de la zone du Chêne

La réalisation d'un Plan directeur de l'eau est un des principaux mandats des organismes de bassin. Le PDE établit les priorités d'action pour les prochaines années. Ce document de planification se base sur une analyse des bassins versants mettant en lumière les principaux problèmes et défis liés à l'eau en lien avec les usages du territoire et de l'eau. Il comporte un portrait, un diagnostic et un plan d'action en lien avec les ressources en eau de la zone du Chêne. Tel que prévu, les étapes suivantes ont été réalisées cette année :

- Un **portrait préliminaire de la zone du Chêne** a été produit et déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.
- Les principaux **enjeux relatifs à l'eau** ont été déterminés :
 - 1. Restaurer la qualité de l'eau afin de satisfaire les besoins sociaux, économiques et environnementaux**
 - 2. Assurer une disponibilité de l'eau permettant de satisfaire les besoins sociaux, économiques et environnementaux**
 - 3. Préserver et restaurer les écosystèmes aquatiques, humides et riverains**
 - 4. Assurer la mise en valeur durable du potentiel récréatif de l'eau**
- Une **tournée des municipalités** (élus et employés) a été réalisée pour documenter leurs usages actuels et prévus de l'eau (recherche et approvisionnement en eau potable ; traitement des eaux usées) ainsi que leurs préoccupations par rapport aux ressources en eau.
- **Acquisition de connaissances :**
 - L'état de référence de la qualité de l'eau des rivières de la zone du Chêne est établi suite au suivi biologique des cours d'eau 2009-2010. Le rapport final est en ligne au : <http://www.cdudc.ca/suivi-evaluation.php>



- Inventaires des poissons présents dans les cours d'eau de la zone du Chêne en partenariat avec le MRNF régional ;
- Suivi de la qualité de l'eau à une station de référence en milieu naturel.

Volet 2 - Communiquer, Informer, Sensibiliser et Former

L'information et la sensibilisation de la population et des partenaires aux enjeux de l'eau contribuent à la protection et la mise en valeur des écosystèmes aquatiques (lacs, rivières et milieux humides). Elles favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance vis-à-vis de ces milieux. Les principales activités réalisées sont les suivantes :

➤ **Dans le cadre de l'Opération Bleu-Vert 2010-2011 :**



- Distribution de 16 000 arbres aux citoyens de la zone du Chêne (mai);
- Plantation de 100 arbres en bande riveraine avec les Scouts de Pointe-Platon sur les terrains de jeu de la municipalité de Sainte-Croix (mai) ;
- Distribution de 1 100 dépliants informatifs et affiches sur la préservation des cours d'eau ainsi que sur les algues bleu-vert ;
- Information des employés municipaux sur le rôle des bandes riveraines et la distribution d'arbres 2011

➤ **Développement et animation d'activités de sensibilisation :**

- Descente de la rivière du Chêne (avril) – 60 participants comblés !
- Formation des jeunes participants aux Camps de théâtre et de cinéma sur les enjeux de l'eau (juillet – août)
- Visite guidée du sentier de la rivière du Chêne et interprétation sur la rivière du Chêne pour les participants des Ballades d'automne (octobre)



➤ **Une présence accrue dans les médias locaux :**

- 6 articles rédigés pour le journal *Le Rassembleur*
- 2 communiqués rédigés et diffusés
- Couverture de presse :
 - 2 reportages/ entrevues à Radio-Canada (radio)
 - 5 articles dans *Le Peuple de Lotbinière*

➤ **Un site Internet restructuré et à jour**

Volet 3 - Restaurer et mettre en valeur les écosystèmes aquatiques

Dans sa volonté de jouer un rôle d'initiateur, de facilitateur, d'assistance ou de partenaire dans l'éclosion de projets en lien avec la restauration et la mise en valeur des cours d'eau, leurs rives et des milieux humides, l'OBV du Chêne a :

Milieux humides :

- Accompagné la MRC de Lotbinière dans l'élaboration du Plan de gestion des milieux humides (en cours)
- Accompagné la municipalité de Saint-Apollinaire à la protection d'une tourbière (en cours)
- Accompagné le Comité Environnement et Nature de N.-D.-S.-C. d'Issoudun dans le développement d'un projet de sentier riverain du ruisseau Bois-Franc et de la tourbière.

Sentiers riverains :

- **Projet de bonification du sentier de la rivière du Chêne**
 - Obtention de diverses subventions et partenariats financiers
 - Coordination du projet :



- Stabilisation du sentier
- Construction d'aires de repos
- Développement de 4 panneaux d'interprétation
- Amélioration de la signalisation

Le canyon de la rivière du Chêne

DES PEROIS VIEILLES DE 400 MILLIONS D'ANNÉES !
La rivière du Chêne creuse ce canyon à flancs depuis quelques centaines de milliers d'années. Au passage, elle déloge des roches formées il y a environ 400 millions d'années, à peu près en même temps que l'apparition des premiers poissons ! Ce sont des schistes de Lotbinière.

La schiste est une roche sédimentaire qui s'est formée par l'accumulation de boue en couches successives au fond d'un océan maintenant disparu. Ces sédiments proviennent de l'érosion des Laurentides au nord et de la première chaîne des Appalaches au sud. Sous l'effet du temps et de la compaction, la boue a été pétrifiée. Ce sont les mêmes schistes que l'on peut observer au pied des Chutes Montmorency sur la rive nord du fleuve.

Ces parois, hautes d'une quarantaine de mètres, sont la preuve de l'obéissance au total. Les schistes de Lotbinière s'empilent sur 400 mètres d'épaisseur. Ils reposent eux-mêmes sur les schistes d'Ulton, riches en gaz naturel.

LES 2x NOMBRES DE PEROIS VIEILLES DE 400 MILLIONS D'ANNÉES
Les chutes sont composées d'argente et de brun, de jaspées et de fines, jaunes. Les couches basses sont des grès, formés par la précipitation de quartz de sable.

© Louis Hébert, MMR (p. 2)

DES VESTIGES DES FORÊTS ANCIENNES
Outre les chênes, les érables et les frênes dominent le paysage, on retrouve le long du sentier de la rivière du Chêne des vestiges de forêts anciennes de pin blanc. Ces forêts de pruche du Canada et de pin blanc étaient typiques du comté de Lotbinière avant la colonisation. Elles ont régressé avec l'exploitation forestière et le développement de l'agriculture et sont restées très rares de nos jours.

LA PRUCHE DU CANADA
Même que sa ressemblance et son nom, la pruche du Canada peut vivre jusqu'à 800 ans ! Durant sa croissance, elle est souvent colonisée par des champignons à l'origine de la canne du tonc, ce qui crée des canalis. Le libou moyen dur et la couleur à ventre rouge du Nord s'y réfugient pour mettre bas ou pour s'abriter. Les Amérindiens avaient découvert qu'une infusion de l'écorce interne peut servir de remède contre le rhume, la fièvre et le scorbut. Les tanins contenus dans son écorce ont longtemps servi au tannage du cuir. Les royaux dans son bois sont durs et peuvent faire devenir un clou ! Le bois de la pruche est donc utilisé tout pour faire des traverses de chemins de fer, des caisses et des caillots de pont.

LES AIGUILLES ET LES COCCIDIES DE LA PRUCHE DU CANADA
Les aiguilles de la pruche, solides, ont le dessus vert lustré et le dessous blanchâtre au contour vert clair marqué de deux bandes de points blancs.

LE PIN BLANC
Les pins blancs les plus âgés, grâce à leur écorce épaisse, survivent à la plupart des feux de forêt. D'ailleurs, leur relief a besoin de ces incendies pour s'implanter. C'est donc que les pins matures dissuadent souvent le couvert forestier, ils font office d'importants percheroirs et sites de nidification pour de nombreux oiseaux de proie dont le pygargue à tête blanche. Si vous êtes chanceux, vous risquez de l'apercevoir survolant la rivière à la recherche de son prochain repas ! Le grand pic fait aussi une grande utilisation des lieux mouillés comme sites de nambourinage, percheroirs et postes d'appel.

LES CÔNES DU PIN BLANC
© Sébastien Bergeron
Les cônes, aussi longs qu'ils sont bas, prennent 3 ans pour se développer.

LE SANCTUAIRE DE LA PETITE BOUCHE
La rivière du Chêne abrite des frayères d'anguille à petite bouche. Son parcours entre les points des routes 221 et 132 est d'ailleurs considéré un sanctuaire de pêche pour l'anguille. Les anguilles adultes vivent dans la Rivière Saint-Laurent et remontent la rivière au printemps pour y frayer entre la fin mai et la fin juin. Le mâle arrache le nid en nettoyant les pierres au fond de la rivière. La femelle y pond entre 5 000 à 14 000 œufs qui se fixent sur les pierres propres près du centre du nid. Une fois le frai accompli, le mâle garde le nid et fait circuler l'eau sur les œufs. Au bout de 4 à 10 jours, des alevins d'environ 6 mm de longueur en sortent. Les alevins commencent à quitter le nid 5 à 7 jours plus tard, mais restent encore plusieurs jours sous la garde de leur père. En cas de danger, ils n'hésiteront pas à se cacher dans la gaine de leur père qui les recrachera une fois le danger passé ! La pêche n'est permise qu'une fois le frai terminé.

LES CASCADÉS À PETITE BOUCHE, UN TERRITOIRE DE PÊCHE INTÉRESSANT
Il s'agit des cascades de la Petite Bouche du Chêne qui attirent les truites, écrevisses et poissons qui comptent en menu.

Un peu de pêche se pratiquant près de fond, sont très peu actifs et ne se mouvent pas.

Seneca pour le pin blanc...

- 5 aiguilles ?
- qu'il peut mesurer 30 mètres de haut ?
- que son diamètre peut atteindre 1 mètre ?
- qu'il a 300 à 400 ans de longévité ?

Volet 4 - Financement

- **Financement statutaire** obtenu du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour le fonctionnement et l'élaboration du Plan directeur de l'eau.
- Financement de base pour mener l'**Opération Bleu-Vert**, obtenu du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec.
- **Demande de subventions pour des projets spécifiques :**
 - **Le projet de bonification du Sentier de la rivière du Chêne** à la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, à la MRC de Lotbinière, aux municipalités de Leclercville et de Lotbinière ainsi qu'au Fonds de l'environnement Shell - **obtenu**.
 - **le projet collectif de gestion intégrée de l'eau en milieu agricole pour le bassin versant de la rivière du Bois Clair 2011-2015** au Programme Prime-Vert, volet 10.3 géré par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) - **obtenu** ;
 - **le projet de Suivi de la qualité de l'eau du bassin versant du Bois Clair** au Programme Prime-Vert, volet 10.2 géré par le MAPAQ - **obtenu** ;
 - La réalisation du Portrait des eaux souterraines des bassins versants de la zone du Chêne à la compagnie Talisman Energy – **obtenu** ;

Volet 5 – Ressources humaines

L'OBV du Chêne accueille 2 stagiaires français à partir du mois de mars :



M. Romain Sarremejane et Mlle Adeline Sabourin, étudiants en microbiologie à l'université de Pau et des Pays de L'Adour en France.

M. Sarremejane effectue le diagnostic de l'état des bandes riveraines de la zone du Chêne

Mlle Sabourin effectue le diagnostic de la qualité de l'eau de la zone du Chêne

Représentation

- Participation aux consultations sectorielles (avril) pour le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire de la Commission sur les ressources naturelles et le territoire de la Chaudière-Appalaches
- Présentation des rôles et mandats des organismes de bassins versants aux employés de la Direction régionale du ministère des ressources naturelles et de la faune de la Chaudière-Appalaches (septembre)
- Dépôt et présentation d'un mémoire au BAPE dans le cadre des audiences publiques sur le Développement durable de l'industrie des gaz des schistes au Québec (novembre).
- Participation au Forum régional sur les aires protégées (février) organisé par le CRECA
- Participation à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire de la Chaudière-Appalaches (depuis février)